REVUE du FOLKLORE de l'AUBE

saafa

COSTUME DE CELLES-SUR-OURCE

Société des Amateurs et Animateurs de Folklore aubois
Rumilly-lés-Vaudes 10 - Troyes

Mai 1969 Bulletin n° 21 - trimestriel - 3 F

UNE QUESTION...

Pourriez-vous nous faire parvenir le patron du costume de... ? C'est une demande qui nous est bien souvent adressée et à laquelle il est excessivement rare que notre conseiller technique réponde par l'envoi immédiat des document demandés.

Ce n'est pas que nos archives et ses collections soient insuffisamment approvisionnés, loin de là, mais il estime avec juste raison devoir comparer les documents qu'il possède et ce qu'il est toujours possible de retrouver sur place.

— Il n'existe plus rien d'ancien, nous dit-on sans hésiter.

— Cela reste à voir !

Voulez-vous un exemple parmi tant d'autres ? Voici celui de Celles-sur-Ource.

Quand le groupe actuel : *Amitié et Folklore* prit le départ, voilà deux ans, créé par Messieurs Broccard et Côte, afin d'offrir aux jeunes de la localité une saine occupation pour leurs loisirs, quand des garçons sont venus, en 1968, se joindre aux jeunes filles, quand une section de minimes fut constituée, quand il fut donc possible que le groupe se produise en public, la question du costume prit toute son importance. Ce fut alors toute une quête faite dans le village, conduite en particulier par Madame Côte et Mademoiselle Dheurle, une quête patiente, obstinée, de tous les membres du groupe, dans toutes les familles. Ces dernières, elles aussi, étaient persuadées qu'il n'existait plus rien des temps anciens mais acceptèrent de jouer le jeu. Et de chercher malgré tout, de parler aux voisins, de songer à la cachette où pouvait se dissimuler encore un bonnet, à la vieille malle oubliée où l'on risquait de retrouver un vieux caraco, bref d'imaginer toutes les explorations possibles.

On chercha donc et on trouva : une coiffe puis deux, une vieille jupe transformée, la manche d'un corsage, un tablier... quantité d'éléments qui confrontés avec les documents en notre posession, permirent à notre conseiller technique de fixer avec précision les normes du costumes cellois.

Ce bulletin de la Revue fait le point des premières recherches. S'il a été rédigé par notre collaborateur Gilbert Roy, il n'en est cependant pas moins le reflet d'un travail de longue haleine effectué par le groupe de Celles-sur-Ource, bien emmené par ses dynamiques responsables et travaillant en étroite collaboration avec le village tout entier. Voici donc ce numéro 21 de la Revue du Folklore de l'Aube : une *partie* de la réponse de la Saafa à la question posée par nos amis cellois.

Précisons, en effet, que la matière existe *d'ores et déjà* pour un second bulletin, et que tout sera loin d'être dit et écrit sur ce village d'Aube.

J. DAUNAY

Nous remercions vivement tous les Cellois qui nous ont si aimablement prêté les documents qu'ils pouvaient posséder. Nous ne pouvons les citer tous.

Nous tenons cependant à signaler que les coiffes et costumes qui nous ont permis d'illustrer cette revue, proviennent des familles Maître, Borel, Carteron et Vézien.

A tous, merci.

G. ROY

saafa - Revue du Folklore de l'Aube - N° 21-1

COSTUME DE TRAVAIL MASCULIN

COSTUME DE TRAVAIL MASCULIN

Durant le dernier quart du XIX[e] siècle et au début du XX[e] le Cellois est resté un « vigneron-agriculteur ». Cette situation hybride lui est imposée par les conditions économiques du milieu.

La culture lui permet de nourrir sa famille, tandis que la vigne lui assure tant bien que mal son revenu financier.

La tenue de travail a subi cette double influence et s'y est adaptée.

COIFFURE

Le *chapeau de feutre* à large bord porté au début du XIX[e] a été presque totalement abandonné. Il a cédé la place à la casquette. Ce fut d'abord la *casquette à rabats* en lainage gris ou brun. Les rabats, que l'on appelait des *oreilles* se boutonnaient, soit sur la coiffe par beau temps, soit sous le menton, protégeant ainsi les oreilles contre le froid. Mais, progressivement, la mode — et la facilité d'approvisionnement — imposèrent la casquette à visière molle dite *à viscofe.*

Il faut retenir que les Cellois, suivant en cela les us des vignerons, restaient toujours coiffés — même pendant la nuit durant laquelle ils remplaçaient la casquette par le *bonnet de coton à mèche.*

Ils ne se découvraient que pour saluer ou pour accomplir leurs devoirs religieux.

PANTALON

En gros drap uni, gris ou bis, ou bien en velours à côtes dans des tons chêne clair ou brun roux le pantalon est très large. Il est à braguette, son ampleur part des hanches pour se rétrécir progressivement jusqu'aux chevilles. Assez long il « tombe » sur les pieds. Ce pantalons style Napoléon III (Modes de Paris 1862) prit par la suite le nom de « culotte de charpentier ».

Il est retenu à la taille par une large *ceinture de cuir.* Vers 1900, les *bretelles à système* seront unanimement adoptées.

La *ceinture en flanelle* rouge ou noire, large d'un pied (env. 30 cm.), se roule autour de la taille, *par dessus* le pantalon. Si elle protège les reins, elle sert également de réserve pour le briquet à amadou et pour de menus objets.

VESTE

Le Cellois portait le *gilet-à-manches* ou la *veste satinée.* Le gilet-à-manches, vêtement caractéristique des vignerons, se portait non boutonné. Le dos et les manches à poignet de ce gilet sont en moleskine noire brillante tandis que les devants sont en velours à côtes fines dans les mêmes tons que le pantalon, soit chêne clair ou brun roux.

La veste satinée noire se boutonnait sur le devant. Les manches longues se boutonnent au poignet. L'encolure est ronde avec un collet rabattu. Cette veste de « confection » avait plus souvent la faveur dans les milieux à vocation agricole (ou ouvrière). Son adoption à Celles-sur-Ource s'explique en partie par la bivalence de ses habitants.

BLAUDE

La blaude ou blouse de travail est en toile bleue. Les vignerons la portent mi-longue. Son encolure ras-de-cou s'ouvre sur la poitrine à la manière d'une chemise, elle se ferme par 3 boutons.

Les agriculteurs cellois portent eux, une longue blaude bleue tombant à mi-mollet. Elle s'ouvre et se ferme comme celle des vignerons mais ne comporte que deux boutons, l'encolure ornée d'un large col chemisier s'accrochant par une agrafe à porte en laiton. Cette blaude s'orne de part et d'autre, sur la poitrine, de deux poches verticales, à rabat boutonné.

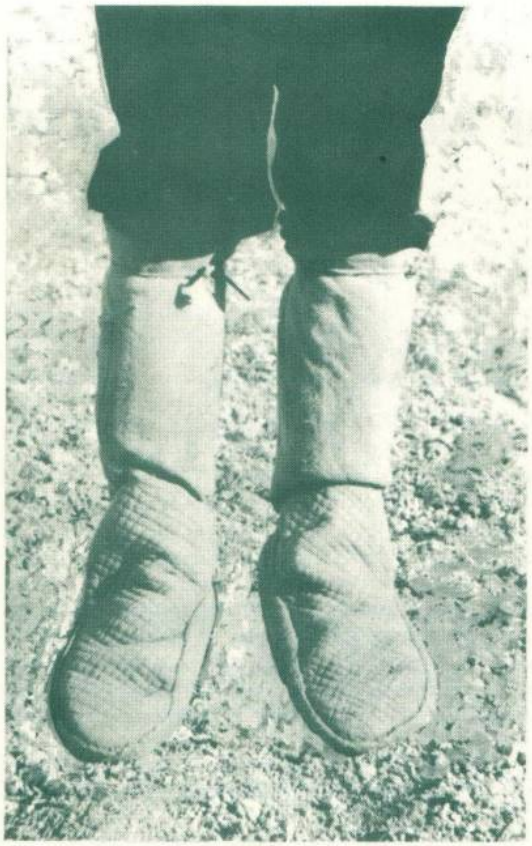

LINGERIE

La *chemise de chanvre* est très longue. Elle « tombe » aux genoux. C'est un art d'arranger les *panets* (pans de chemise) en manière de couche-culotte. Art nécessaire car le caleçon n'est que d'un usage très restreint avant 1900. La confection de cette *cheminche* est semblable à celle de la *blaude*. Sa fermeture est assurée par un rang de boutons de nacre du col à la taille. Le col chemisier, sans pointe, est monté sur un pied-de-col. Les manches sont serrées par un poignet droit à bouton.

Le *mouchoir-de-cou* en lin grège n'est généralement porté que pour les travaux agricoles.

Le *tablier* de vigneron très enveloppant, le *devantiot*, en grosse toile de chanvre se porte sur la chemise. c'est-à-dire sous la veste ou le gilet-à-manche. Il monte haut et est soutenu sur le cou par une bretelle. Les cordons de ceinture entourent la taille et se nouent sur le devant. Sur ce tablier qui descend jusqu'à mi-mollets le vigneron porte parfois une ceinture de cuir.

CHAUSSURES

Pour vaquer à ses occupations l'homme met de gros sabots de bois dits à *pas-plis*.

A la fin du XIX^{e} siècle on adopte les brodequins de cuir à semelle cloutée pour les travaux des champs.

Pour se rendre aux vignes on conservera longtemps l'habitude d'enfiler les *galoches* de toile.

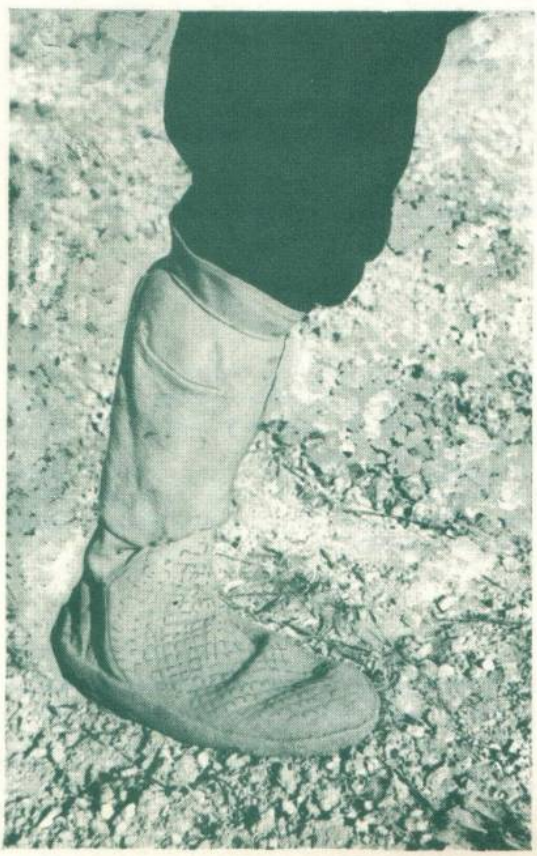

Ces galoches sont des sortes de bottes en grosse toile de chanvre qui se nouent sous le genou. La semelle en est constituée par plusieurs épaisseurs de drap cousues bourrées de chiffon ou de charpie. Le dessus et le cou de pied sont renforcés, en empeigne par un matelassage. Sur le côté extérieur de la botte droite un gousset de toile sert de fourreau pour le *curat* ou la *serpotte*.

Ces galoches étaient encore couramment utilisées entre les deux guerres et il se trouve toujours à Celles-sur-Ource des personnes qui savent les confectionner.

COSTUME DE TRAVAIL

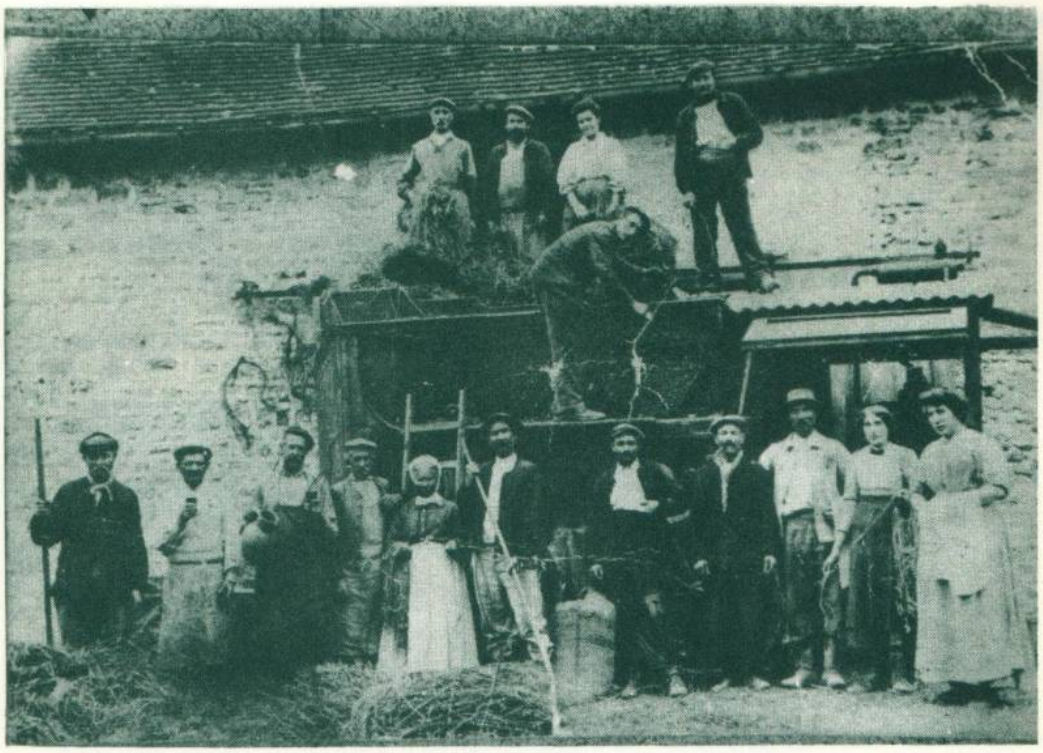

saafa - Revue du Folklore de l'Aube - N° 21-3

COSTUME DE TRAVAIL FÉMININ

Au XIX[e] siècle et dans nos régions, comme en beaucoup d'autres, le vêtement de nos compagnes dépend moins des travaux que des canons de la mode.

On croit que « notre génération » a le privilège de l'évolution constante alors que les précédentes n'évoluaient que de siècle en siècle. On croit aussi que le « costume folklorique » est une valeur sûre n'ayant subi aucune variation. Pourtant rien n'est plus faux. De fait l'évolution s'est poursuivie inexorablement, la tenue de la génération montante heurtant toujours les « principes » des anciens.

ROBE et CORSAGE

Pour le travail la Celloise gardera assez longtemps la robe en 2 parties : une jupe assortie d'un corsage. Cette partition ne tient qu'à des raisons de confection. Il est en effet plus facile à une couturière villageoise de construire ces éléments indépendamment, plutôt que de les ajuster l'un à l'autre. D'autre part ce procédé permet des transformations aisées. Enfin il est plus économique, l'usure d'une pièce n'impliquant pas nécessairement le rejet de l'autre.

Au début du XIX[e] il est en toile unie, taillé droit, (sans pince ni découpe), en droit fil. Il se ferme sur le devant par sept boutons. Son encolure est en ras-de-cou. Les manches montées basses sont à poignet boutonné.

Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle le patron général est resté le même. Cependant les manches devenues 7/8[e] se taillent en deux parties et ont perdu leur poignet. Le tissu employé est maintenant une cotonnade unie ou imprimée dans divers coloris.

A la fin du siècle la « confection » devenant de plus en plus accessible, le corsage à la mode de Paris remplacera la tenue locale.

Durant cette période, tant sur les gravures que sur les photographies on peut remarquer que la femme au travail abandonne souvent son corsage. Elle nous apparaît alors en chemise, ou, après 1870, en camisole à col-rabat.

COTTE et LINGERIE

La jupe ou *cotte* se taille dans les mêmes tissus que le corsage aux périodes correspondantes. Sa coupe très simple est dite « paysanne ». Signalons seulement qu'elle se monte sur une ceinture assez large, les fronces étant réparties principalement sur les côtés et l'arrière. Les cordons de serrage ceinturent la taille et se nouent sur le devant.

Les gravures du milieu du siècle nous présentent souvent la cotte relevée en panier et retenue à la ceinture. Quelquefois même la cotte n'est pas portée. La vigneronne se présente alors en cotillon rayé.

En manière de sous-vêtement la Celloise, au début du XIX[e] siècle ne connaissait, comme toutes les Champenoises que la *chemise de chanvre*. Celle-ci était construite comme la blaude des hommes mais avec moins d'ampleur. Elle tombait jusqu'à mi-mollet. Son encolure ras-de-cou ne tenait pas de col. Cette *cheminche* se boutonnait sur la poitrine, les manches droites s'arrêtaient au niveau du coude.

Le *devantiot*, tablier de grosse toile grège ou bleue se fixe par un cordon qui entoure la taille et se noue sur le devant. Il emprisonne les basques du corsage sur le devant mais laisse flotter la basque arrière.

CHALE

Si le *fichu* ou le *mouchoir-de-cou* se portaient encore vers 1830 ils furent rapidement abandonnés.

Par contre le *châle de laine* brun ou noir qui enveloppe le buste et les épaules gardera longtemps la faveur. Il fut remplacé à la fin du siècle par le châle cachemire. Notons à ce propos que cet élément vestimentaire très connu et diffusé dans toute la France est d'invention française.

COIFFE

Jusqu'en 1870 le *bonnet rond* cisaillé se porte sur une coiffure « au bandeau ». Il est coupé dans des toiles fines genre voile ou mousseline pour l'été et en piqué ou molleton pour l'hiver.

Pour aller aux vignes on recouvre ce bonnet d'une capeline de toile, armée de carton. Cette capeline, parce qu'elle protège efficacement du soleil, était encore couramment portée dans la première moitié de notre XX[e] siècle.

COIFFE DES JOURS

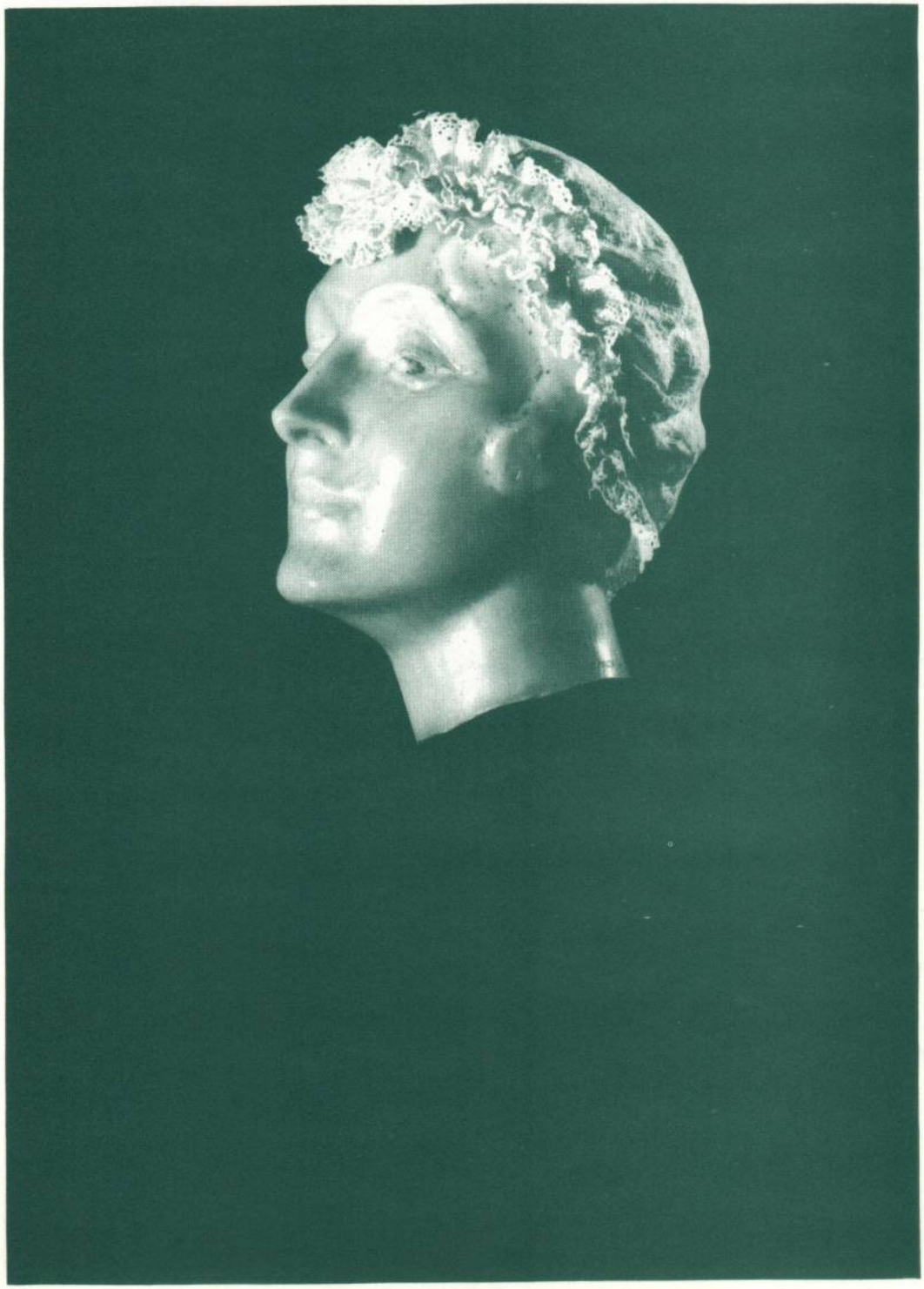

CAPELINE OU BAGNOLET

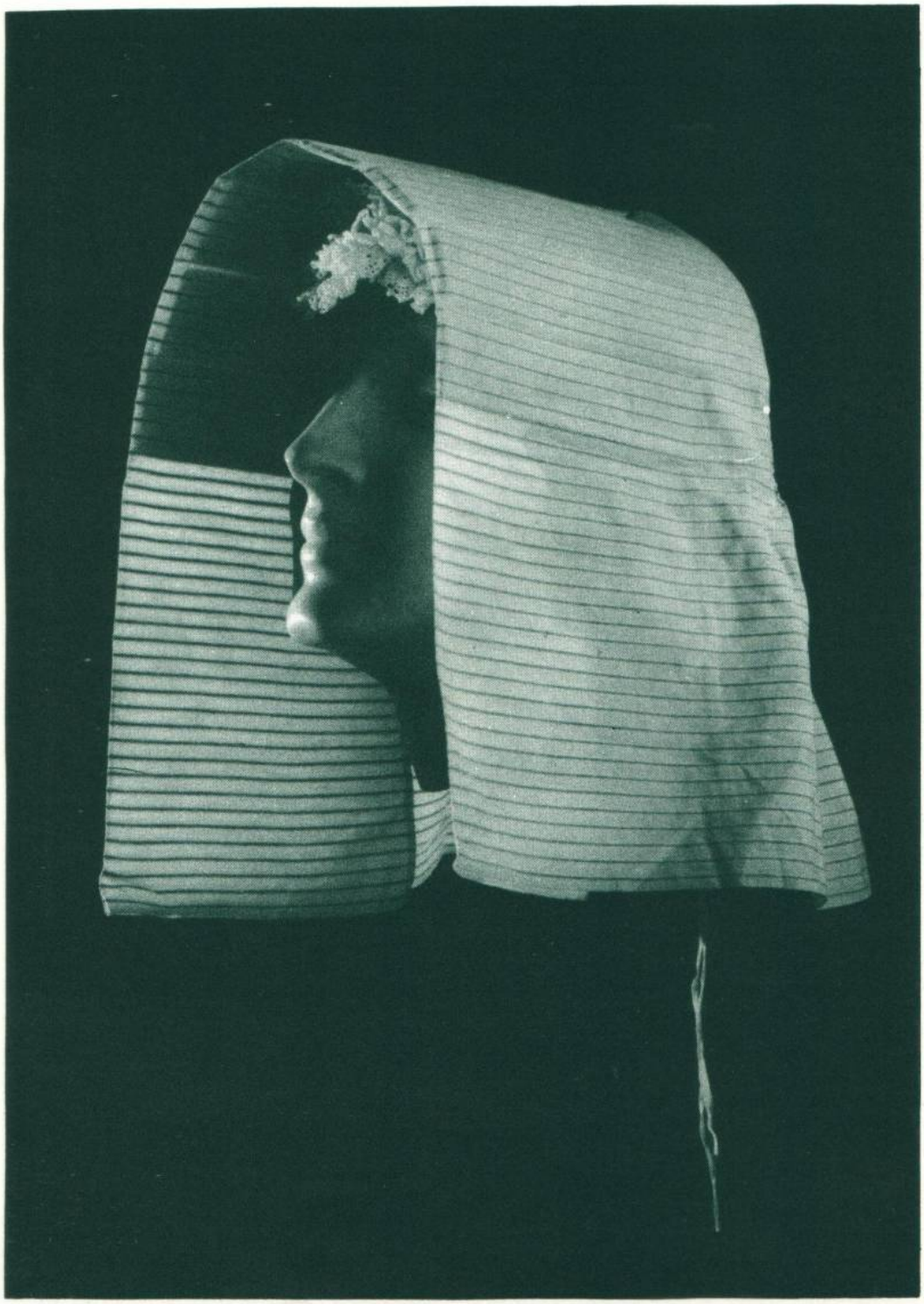

COSTUME DE CÉRÉMONIE MASCULIN

Le dimanche était autrefois un jour sacré. C'était d'abord le jour des devoirs religieux. C'était aussi un jour de réjouissance. Les hommes se rendaient au « bistrot » faire une partie de billard ou « taper » une manille. S'il fallait, par nécessité, s'occuper des bêtes, on ne devait jamais ni nettoyer ni nourrir le cochon ?

On conçoit que pour la circonstance les hommes tenaient à changer de vêtements.

COIFFE

Le Cellois portait traditionnellement un *chapeau rond*, assez rigide en feutre noir, à bord roulé. La coiffe était ceinturée, d'un large ruban de faille noire noué en boucle plate mais sans pans tombants.

Les riches bourgeois avaient le *gibus*, haut-de-forme « mécanique » dit également « chapeau-claque ».

La bourgeoisie « ordinaire » adoptera le « melon » style 1860 puis vers la fin du siècle le « canotier » en paille blonde.

Seuls, maître d'école et médecin coiffent le « feutre mou » à large bord. Mais ces deux personnages, qui par leurs fonctions, restent « endimanchés » même la semaine, appartiennent à une classe sociale différente.

BLAUDE

La blouse de cérémonie, la *biaude* est en moleskine ou toile cirée noire. Taillée assez courte, elle arrive à mi-cuisses, *chez les vignerons et à mi-mollet pour les agriculteurs.* Sa confection est identique à celle de la blaude journalière. Toutefois elle peut s'orner de broderies blanches au point de chaînette sur le tour-du-cou, les épaulettes, les poignets et les parements.

GILET

Sous la blaude, le gilet sans manche, à encolure en V, se porte boutonné. Les devants, selon la fortune de son possesseur, sont en piqué blanc rebrodé ton-sur-ton ou en drap de laine gris, beige-rosé ou ocre avec des motifs de broderies de couleurs vives au point passé empiétant.

PANTALON

Dimanches et Fêtes l'homme abandonne généralement sa culotte-de-charpentier pour mettre un pantalon à braguette classique, très semblable à celui que nous connaissons aujourd'hui, mais en drap de laine.

LINGERIE

La *chemise de lin* plus fine remplace celle de chanvre. Sa coupe est identique mais le plastron est fréquemment orné de petits plis garnis de baguettes au point d'épine en fil blanc. Les poignets sont quelquefois à rabat avec deux boutons.

Les cravates ou *cueurvates* sont des foulards de soie de couleurs variables, roulés négligemment et noués sous le cou. Vers la fin du siècle le nœud étroit de faille noire deviendra à la mode avant de céder la place au nœud « à système » de 1900.

CHAUSSURES

Si les bourgeois s'offrent le luxe de porter des souliers puis plus tard des bottines, le vigneron met ses *sabots noirs à plis* ou des galoches mi-partie bois et cuir. A propos de ses sabots rappelons que le « cirage chimique » pour les *faire* était remplacé par le noir de fumée que l'on raclait sur la taque de cheminée. Ce noir était ensuite étalé à la brosse avec force jets de salive et brillé « à l'huile de coude ».

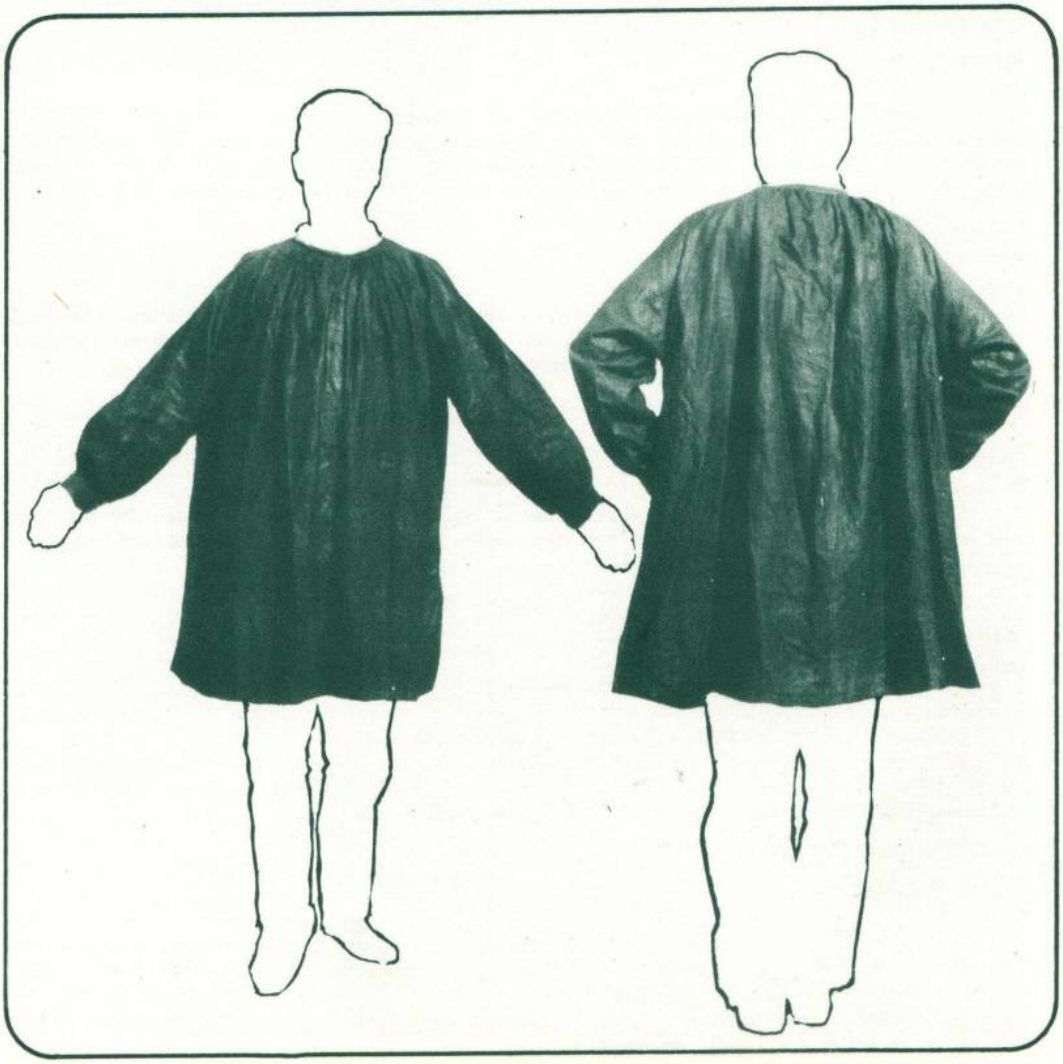

LONGUE BLAUDE

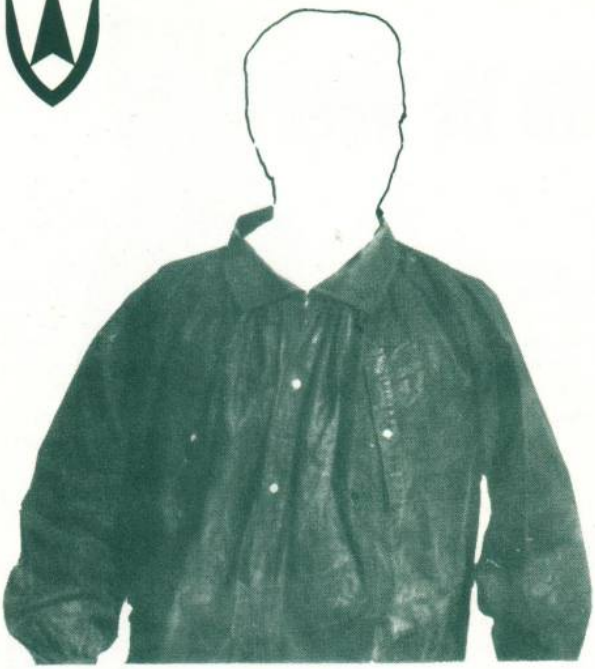

ROBE DE LENDEMAIN DE NOCE

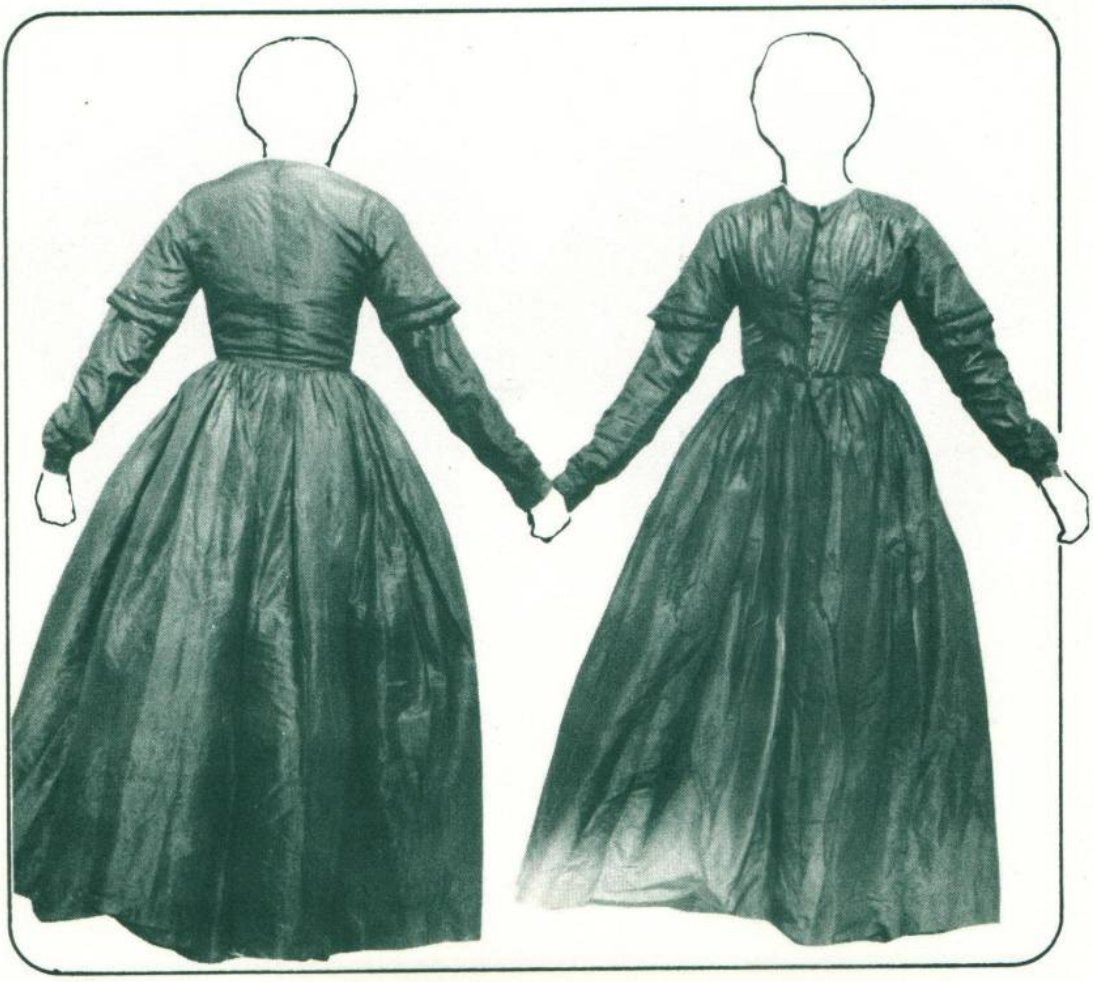

COSTUME DE CÉRÉMONIE FÉMININ

Il suffit de prononcer le mot « folklore » pour qu'aussitôt jaillisse le mirage de la jeune fille en tenue colorée et de sa grand-mère en bonnet blanc. Malheureusement pour le chercheur ce n'est qu'un mirage. Si certains bonnets ont persisté jusqu'à la guerre de 1939, la mode de Paris tentait déjà la jeune paysanne de 1860 et, de la tentation à l'acquisition, le pas est si menu chez la femme que l'homme n'y a jamais vu que... du feu !

Pour rencontrer la Celloise en costume de cérémonie il nous faudra donc descendre au moins vers 1860. Certes il s'en trouve après la guerre de 70, mais ce ne sont plus que les grand-mères qui les portent.

CORSAGE

Sa découpe s'inspire de celle du corsage journalier du milieu du XIX^e^ siècle : droit fil, sans pince ni découpe et épaules tombantes.

Les manches 7/8^e^ montées basses, sont droites, sans poignet. Elles sont coupées en deux éléments inégaux qui donnent après couture la forme curieuse dite « cornichon ». Les devants sont fermés par un rang de sept boutons assez gros (14 mm environ) et bien apparents.

L'étoffe utilisée est une sorte de cretonne imprimée de motifs dit « provençaux ». Tous les coloris, excepté le vert cru, sont utilisés. Les emmanchures, le col, toutes les coutures sont ornées d'un passe-poil ou d'une ganse de couleur contrastante. Les basques de devant sont prises sous le tablier tandis que les basques arrières, fendues sur les côtés, sont laissées flottantes. Ce corsage est doublé ainsi que la cotte.

COTTE

Celle-ci et montée comme la jupe ordinaire de travail. Elle est, comme le corsage, taillée dans une cretonne provençale doublée et bordée de ganse ou de passe-poil. La hauteur de la jupe variait (déjà) selon les époques : au début du XIX^e^ elle recouvre le cou-de-pied. Progressivement elle montre la cheville (1830). Elle atteint à mi-mollet (1850) et dégage franchement ce mollet (1860). Mais cette mode, — qui devait déjà horrifier les « honnêtes gens », — ne saurait durer et vite la jupe retrouve sa longueur maximum vers 1870. Entre-temps, vers les années 30, les dames et demoiselles bourgeoises s'étaient essayées à mettre un volant de crin, armé d'osier, pour relever cette jupe vers l'arrière. Mais cette mode passera rapidement. Elle reviendra, bien sûr, après 70, avec le « faux-cul » et la mode de Paris.

LINGERIE

La chemise de lin, ornée de points d'épine à l'encolure, remplace la chemise de chanvre.

Le jupon de fil, ample, garni de volants de dentelle anglaise gonfle la jupe. Il est de bon ton de le montrer, soit en marchant, soit en dansant. Si la jeune fille est suffisamment riche, elle n'hésite pas à en porter jusqu'à trois superposés !

Aux grandes occasions seulement la femme porte *le pantalon* de dentelles. Il est ample, *fendu*, lié sous le genou par une faveur. Les volants qui ornent les jambes s'arrêtent à mi-mollet.

Les *bas de fil* sont généralement blancs mais certaines femmes en portèrent teints en rouge ou en bleu pervenche.

DEVANTIOT

Le tablier droit, sans bavette, est en satin moiré noir. Le cordon de ceinture se noue sur le devant. Le bas de ce devantiot est orné d'une large bande de velours noir.

Une poche placée sur le côté droit permet de glisser le *mouchoir blanc brodé*. Il semble que cette tradition du mouchoir de fête soit très suivie dans notre région. Cette coutume paraît avoir une origine magique, mais nous n'avons pu, à ce jour, obtenir de plus amples informations sur cette croyance.

CHALE

Jusqu'à la moitié du XIX^e^ le châle de voile blanc couvrait les épaules des celloises. Il était taillé en carré. Il se portait plié en pointes, celle du dessus plus courte que celle du dessous pour mieux faire apparaître la richesse des broderies.

COIFFE DE CELLES-SUR-OURCE

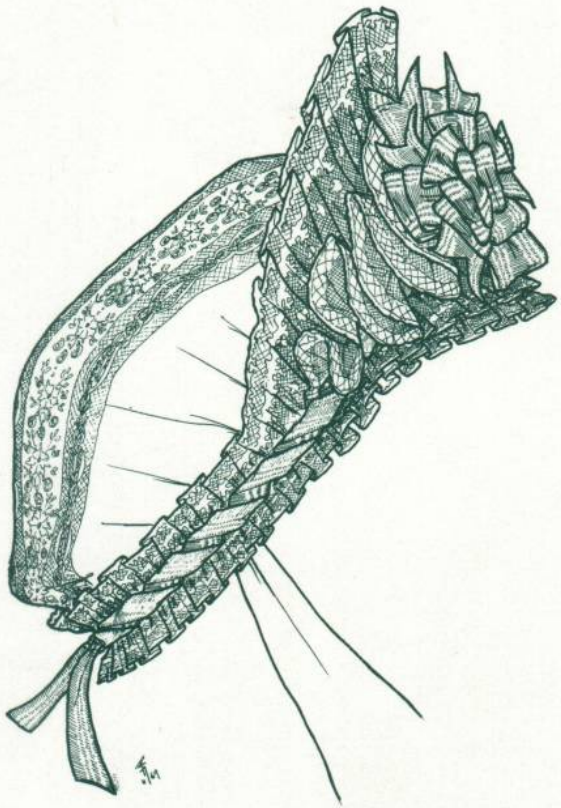

La coiffe de fête blanche ornée de rubans de faille de couleur vive portée aux grandes cérémonies ainsi qu'au mariage est garnie de ruchers de dentelles. Les plus pauvres portaient la coiffe sans rubannerie mais toujours brodée et parfaitement repassée et cisaillée.

Elle appartient à la famille des coiffes taillées et se rapproche de celle de Loches-sur-Ource (RFA n° 16-7). Cependant, si le fond est taillé en « pied de cheval » la passe n'existe pas comme telle ; elle est constituée d'un montage de volants de dentelle cousus en place sur une armature en tulle raide. Cette construction donne l'aspect en « visière de casquette » et met en valeur le nœud à multiples coques qui orne son centre. Le rucher de dentelle situé à la jonction du fond et de la « passe » est légèrement soulevé par un rang de tulle raide. Ce qui lui donne cette forme d'auréole.

COURRIER

CHASSEURS, SACHEZ CHASSER

Il ressort de notre enquête sur les gibiers ordinairement dédaignés, que le renard ne peut être consommé sans que sa viande ait séjourné un certain temps à la gelée. L'écureuil est, paraît-il, meilleur que le lapin. Quant au hérisson, on précise qu'il n'est pas bon de consommer le *nez de chien* mais seulement le *nez de cochon.*

De nombreuses recettes accompagnent les réponses qui concernent les gibiers déjà cités, ainsi que le corbeau, le rat d'eau, le blaireau, la couleuvre, etc...

Nous exploiterons tous ces documents dans un prochain numéro de la revue.

FICHES DE TRAVAIL

Notre bulletin est composé, nous le rappelons, de telle sorte qu'une feuille recto-verso est imprimée de façon à faire un tout. Un numéro ordinaire de notre revue comporte donc huit fiches aisément détachables que le lecteur peut ensuite classer à son idée.

EN SOUSCRIPTION

De Jacques Wailly et Maurice Crampon : FOLKLORE DE PICARDIE. Cet ouvrage est, dans cette région, le premier essai de tableau général des questions que l'on s'accorde généralement à répertorier sous la rubrique *folklore.*

400 pages environ, 114 illustrations. Carte 30 F, franco 33 F. Société de Linguistique picarde. Musée d'Amiens. C.C.P. Paris 18156-16.

LE TIR A L'ARC MODERNE

Monsieur A. Delbecque, président de la Fédération française de Tir à l'Arc qui a *lu avec beaucoup d'intérêt notre numéro sur le Noble Jeu de l'Arc,* nous en félicite et nous envoie, une documentation qui nous permettra, le cas échéant, de renseigner nos lecteurs sur ce sport actuel.

Dans la notice qu'il nous adresse, nous relevons entre autres renseignements que le tir à l'arc est recommandé... aux pilotes d'avion à réaction parce qu'il développe au plus haut point les réflexes et l'accuité visuelle.

VOIE POSTALE

Un de nos adhérents, M. Thiesson Gabriel, 42 - Maclas, qui a reçu le dernier numéro de la revue en mauvais état, se plaint à juste titre. Il suggère que nous glissions un carton avec le bulletin, dans le sachet d'envoi.

Nous mettons à l'étude cette intéressante suggestion et sollicitons un devis pour la fourniture de carton. Mais ce que nous allons faire immédiatement, c'est adopter un sachet plus résistant que celui que nous utilisions pour l'envoi de notre revue.

Et nous en souhaitons meilleure réception à tous nos adhérents, abonnés et amis.

ENCOURAGEMENTS

Monsieur Roger Lecotté, président de la Fédération folklorique d'Ile-de-France nous écrit : « *Une fois de plus je vous dis ici mes félicitations les plus sincères pour la haute tenue de votre revue* ». Inutile de préciser que nous sommes très sensibles à l'appréciation qui vient ainsi nous encourager dans notre tâche et que nous remercions Monsieur Lecotté d'avoir bien voulu prendre sur son temps pour nous l'écrire.

COLLECTIONS

Monsieur Maurice Lécorcher de Sainte-Savine, a confié à la Saafa un gilet blanc brodé et une blouse de toile blanche, deux pièces magnifiques que son épouse avait recueillies pour en faire don à notre Société.

Nous le remercions très sincèrement de cet envoi.

PREMIER FESTIVAL DE DANSES CHAMPENOISES

Il s'est tenu à Ervy-le-Châtel, le 11 mai 1969. Nos lecteurs en trouveront le programme, en supplément à ce numéro 21 de la revue ; les fiches costumes sont particulièrement destinées à leur collection.

QUI NOUS AIDE ?

Nous regrettons que le Conseil général de l'Aube n'ait pu cette année, faute de crédits, maintenir à notre Association la petite subvention qu'il lui avait jusqu'ici accordée. Mais nous sommes persuadés que, l'an prochain, elle voudra bien à nouveau reconnaître que nos efforts sont réels, tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'édition, tant pour l'organisation de stages que pour l'aide apportée à divers groupements, afin que notre département soit un exemple en ce qui concerne cette science des arts et traditions populaires qui nous tient à cœur.

Le Service départemental de la Jeunesse et des Sports et le Conseil d'Administration de la Caisse d'Epargne de Troyes continuent de nous apporter leur appui. Grâce à leur aide pécuniaire et matérielle, notre action est grandement facilitée. Nous les assurons de notre gratitude.

CALENDRIERS

Nous rejoindrons volontiers l'avis formulée par Monsieur G. Groley dans *La Vie en Champagne* de mars 69 (n° 176). Les calendriers et leurs grands frères, les almanachs, ont tenu une si grande place dans la vie de nos parents qu'il est vraiment dommage de voir disparaître de nos agendas l'indication des fêtes et du nom des saints.

Mais qui prend encore le temps de les consulter ?

DANSES ET CHANTS DU POITOU

Une souscription est annoncée pour l'édition d'un disque Parisonor (Sainte-Savine) : *Dix danses et deux chants du Poitou.* Prix du disque : 15 F. La Marchoise, 86 - GENCAY, C.C.P. Limoges 168-141 M.

PUBLICATIONS REÇUES

La place nous manque pour donner un compte rendu de toutes les publications qui nous sont envoyées en échange de la nôtre. Nous nous en excusons auprès de leurs responsables, mais cependant les remercions de leurs envois réguliers, que la Saafa parcourt toujours avec beaucoup d'intérêt, et dont elle tire un profit technique et moral certain.

QUEL EST CET OUTIL ?

Monsieur Penard possède, dans le petit musée d'outils anciens qu'il a créé, un curieux outil. Imaginez une hache qui n'aurait pas de lame ; seul subsiste le talon pour lequel on a prévu un manche très court.

Toute information sera la bienvenue sur l'origine et l'utilisation d'un tel outil... S'adresser à la Saafa ou directement à Monsieur Penard, maire à Villy-le-Maréchal.

RENSEIGNEMENTS UTILES

ADHEREZ à la S.a.af.a., vous manifesterez ainsi votre accord avec son action Le service de la Revue est assuré gratuitement aux adhérents.
ADHESION ..... 15 F

ABONNEZ-VOUS à la Revue du Folklore de l'Aube qui paraît tous les trimestres. Les abonnements partent du 1er novembre. Faites abonner vos amis.
ABONNEMENT ..... 10 F

COMMANDEZ les numéros de la Revue qui manquent à votre collection. (Liste des numéros disponibles sur demande)

REPONDEZ aux questionnaires de la S.a.a.f.a et faites-les connaître. Un questionnaire, même non complètement rempli, c'est un peu de notre folklore aubois sauvé de l'oubli.

DEMANDEZ nos disques.
CHAQUE DISQUE ..... 11 F

ECRIVEZ à la S.A.A.F.A.
10 - RUMILLY-LES-VAUDES
C.C.P. 16 832 44 - Paris

***

La Revue du Folklore de l'Aube est en VENTE :
Au Point du Jour, 1, rue Urbain-IV, Troyes.
Jean Bienaimé, Photo. 57, rue de la Cité, Troyes.

Imprimerie « La Renaissance » - Troyes

Le Gérant : J. DAUNAY

Dépôt légal : 2e trimestre 1969 - 20.128

Secr.
Revue du Folklore de l'Aube
10 Rumilly lès Vaudes
ou
s/c de Monsieur l'Inspecteur
de la Jeunesse et des Sports
Ancien Evêché TROYES -

Questionnaire

HABITANTS des VILLAGES de l' AUBE

Comment nomme-t-on les habitants de telle ou telle ville auboise?

Certains nom sont très faciles à deviner;les Troyens habitent Troyes et nous trouvons les Ricetons aux Riceys.

Mais,pour qui ne s'y connaît pas,il est déjà difficile de situer les Baralbins et les Barséquanais,et encore plus les Dryats et les Sancéens.
Encore plus difficiles à localiser sont ceux que la malicieuse tradition a dotés de surnoms.
Aidez-nous à en retrouver la liste.Merci

NOM du correspondant:....
Adresse:....

Nom de la localité !	Surnom de ses habitants.	! Le pourquoi de ce surnom ce qu'il signifie...etc..
.	Les Glajolats	
.	Les ânes	
.	Les Gourlus	
.	Les Grouillons	
.	Les Sorciers	
.	Les Queuntons	
. Chappes	Les Loups	L'église est placée sous le vocable de StLoup
.	Les Eglaris	
	.	
	.	
	.	
	.	

Au besoin ,utilisez le verso de la feuille.
QUESTIONNAIRE à RENVOYER à l'une des adresses ci dessus. Merci.

Revue du Folklore de l'Aube
S a a f a
10 Rumilly lés Vaudes
ou s/c de Monsieur l'Inspecteur
Jeunesse et Sports Ancien Evêché
TROYES

QUATORZE JUILLET

Cette fête ,essentiellement populaire a recueilli tous les jeux traditionnels pratiqués autrefois à l'occasion des fêtes patronales ou autres.
Mais ces réjouissances tendent,elles aussi, à disparaître.
Aidez-nous à les fixer pendant qu'il en est tems encore.

Quels étaient les jeux pratiqués le jour du 14 juillet ?
àLOCALITE..... ..
année? ....
NOM du corresp.....
adresse:.....

nom du jeu	description rapide	lieu ou le pratiquait	qui y participait?

Ces jeux sont-ils encore pratiqués de nos jours? oui -non
Tous les croquis et renseignements supplémentaires seront les bienvenus au verso de cette feuille.
Signalez aussi;
- retraite aux flambeaux:date,heure,participants,trajet,flambeaux etc...

- Bal:lieu,musiciens,danses etc.. ...

Ce questionnaire nous a été inspiré par un courrier de Monsieur le Docteur G Guignon, natif d'Auxon, que nous remercions de sa suggestion.
Questionnaire à renvoyer,même xxxx négatif à Monsieur l'Inspecteur Jeunesse et Sports Ancien Evêché TROYES.